

donnèrent aux nations de l'Inde le plus grand respect pour les Français. Ils furent pour ces régions le premier peuple de l'Europe.

Dupleix voulut faire usage de cette disposition des esprits en faveur de sa nation. Pour juger sainement de ses projets, il faut avoir sous les yeux un tableau de la situation où se trouvait alors l'Indostan.

xxi.  
Tableau de  
l'Indostan.

Cette belle et riche partie du globe comptait un grand nombre de souverainetés plus ou moins étendues, lorsque Baber, petit-fils de Tamerlan, précipité du trône de Samarcande par les Tartares Ousbecks, se réfugia dans le Caboulistan, la seule de ses provinces qui lui fût restée fidèle. Ranguildas qui la gouvernait lui donna une armée.

« Ce n'est pas du côté du nord où t'appellerait  
« la vengeance que tu dois porter tes pas, lui dit  
« cet homme sage. Des soldats amollis par les  
« délices des Indes n'attaqueraient pas sans té-  
« mérité des guerriers célèbres par leur courage  
« et par leurs victoires. Le ciel t'a conduit sur les  
« rives de l'Indus pour placer sur ta tête une des  
« plus riches couronnes de l'univers. Jette les  
« yeux sur l'Indostan. Cét empire déchiré par  
« les guerres continuelles des Indiens et des Pa-  
« tanes attend un maître. C'est dans ces déli-  
« cieuses régions qu'il faut former une nouvelle  
« monarchie et te couvrir d'une gloire égale à  
« celle de ton redoutable aïeul. »

Un conseil si judicieux fit sur l'esprit de Baber

une forte impression. On traça sans perdre de temps un plan d'usurpation, qui fut suivi avec beaucoup de vivacité et d'intelligence. Le succès le couronna. Les provinces septentrionales, Delhy même, se soumirent après quelque résistance. Un monarque fugitif eut l'honneur de fonder la puissance des Tartares Mogols, qui existe encore.

La conservation de la conquête exigeait un gouvernement. Celui que Baber trouva établi dans l'Inde était un despotisme purement civil, tempéré par les usages, par les formes, par l'opinion; en un mot, absolument conforme au caractère de douceur que ces peuples doivent à l'influence du climat et à l'influence plus puissante encore des opinions religieuses. A cette constitution paisible Baber fit succéder un despotisme violent et militaire, tel qu'on devait l'attendre d'une nation conquérante et barbare.

Si l'on peut s'en rapporter à l'autorité d'un des hommes le plus profondément versés dans les traditions de l'Inde, Ranguildas fut long-temps le témoin de la puissance du nouveau souverain. Il s'applaudissait de son ouvrage. Le souvenir de ce qu'il avait fait pour placer sur le trône le fils de son maître remplissait son âme d'une satisfaction vraie et sans trouble. Un jour qu'il faisait sa prière dans le temple, il entendit à côté de lui un Banian qui s'écriait :

« O Dieu ! tu vois les malheurs de mes frères.  
« Nous sommes la proie d'un jeune homme qui

« nous regarde comme un bien qu'il peut dis-  
 « siper et consumer à son gré. Parmi les nom-  
 « breux enfans qui t'implorent dans ces vastes  
 « contrées, un seul les opprime tous. Venge-nous  
 « du tyran ! venge-nous des traîtres qui l'ont  
 « porté sur le trône sans examiner s'il était  
 « juste ! »

Ranguildas, étonné, s'approcha du Banian, et  
 lui dit : « O toi qui maudis ma vieillesse, écoute :  
 « Si je suis coupable, c'est ma conscience qui  
 « m'a trompé. Lorsque j'ai rendu l'héritage au  
 « fils de mon souverain, lorsque j'ai exposé ma  
 « fortune et ma vie pour établir son pouvoir, Dieu  
 « m'est témoin que j'ai cru me conformer à ses  
 « sages décrets, et qu'au moment où j'ai entendu  
 « ta prière, je bénissais encore le ciel de m'avoir  
 « accordé les deux plus grands biens des derniers  
 « jours, le repos et la gloire.

« La gloire ! dit le Banian ; apprenez, Ranguil-  
 « das, qu'elle n'appartient qu'à la vertu, et non  
 « à des actions qui sont éclatantes sans être utiles  
 « aux hommes. Eh ! quel bien avez-vous fait à  
 « l'Indostan quand vous avez couronné le des-  
 « cendant d'un usurpateur ? Aviez-vous examiné  
 « s'il ferait le bien, s'il aurait la volonté et le  
 « courage d'être juste ? Vous lui avez, dites-vous,  
 « rendu l'héritage de ses pères, comme si les  
 « hommes pouvaient être légués et possédés ainsi  
 « que des terres et des troupeaux. Ne prétendez  
 « pas à la gloire, ô Ranguildas ! ou si vous vou-

« lez de la reconnaissance, allez la chercher dans  
 « le cœur de Baber ; il vous la doit. Vous l'avez  
 « achetée assez cher par le bonheur de tout un  
 « peuple. »

Cependant, en appesantissant le despotisme,  
 Baber avait voulu l'enchaîner lui-même, et donner  
 à ses institutions une telle force, que ses succes-  
 seurs, quoique absolus, fussent obligés d'être  
 justes. Le prince devait être le juge du peuple et  
 l'arbitre de l'état. Mais son tribunal et son con-  
 seil étaient dans la place publique. L'injustice et  
 la tyrannie aiment à se renfermer dans l'ombre ;  
 elles se cachent à ceux qu'elles oppriment. Quand  
 le monarque ne veut agir que sous les yeux de  
 ses sujets, c'est qu'il n'a que du bien à leur  
 faire. Insulter en face à des hommes rassemblés  
 est une injure dont les tyrans même peuvent  
 rougir.

Le principal appui de l'autorité était un corps  
 de quatre mille hommes, qui s'appelaient les  
 premiers esclaves du prince. C'est dans ce corps  
 que l'on choisissait les omrahs, c'est-à-dire ceux  
 qui entraient dans les conseils de l'empereur, et  
 à qui il donnait des terres honorées de grands  
 privilèges. Ces sortes de fiefs étaient toujours  
 amovibles, si le prince héritait de ceux qu'il en  
 avait rendus possesseurs. C'est à cette condition  
 qu'étaient données toutes les grandes places :  
 tant il paraît de la nature du despotisme de n'en-  
 richir des esclaves que pour les dépouiller.

Les places d'omrahs n'en étaient pas moins brigüées. C'était l'objet de l'ambition de quiconque aspirait à l'administration d'une province. Pour prévenir les projets d'élévation et d'indépendance que pouvaient former ces commandans, on mettait auprès d'eux des surveillans qui ne leur étaient soumis en rien, et qui étaient chargés d'examiner l'emploi qu'ils faisaient des forces militaires qu'on était obligé de leur confier pour tenir dans le respect les Indiens assujettis. Les places fortes étaient souvent entre les mains d'officiers qui ne rendaient compte qu'à la cour. Cette cour soupçonneuse mandait souvent son délégué, le retenait ou le déplaçait selon les vues d'une politique changeante. Ces vicissitudes étaient devenues si communes, qu'un nouveau gouverneur, sortant de Delhy, resta sur son éléphant, le visage tourné vers la ville, *pour voir*, disait-il, *arriver son successeur*.

Cependant la forme de l'administration n'était pas la même dans tout l'empire. Les Mogols avaient laissé plusieurs princes indiens en possession de leurs souverainetés, et même avec pouvoir de les transmettre à leurs descendans. Ils gouvernaient selon les lois du pays, quoique relevant d'un nabab nommé par la cour. On ne leur imposait qu'un tribut, et l'obligation de rester soumis aux conditions accordées à leurs ancêtres au temps de la conquête.

Les conquérans ne cherchèrent pas d'abord,

et n'ont pas cherché depuis à faire des prosélytes. Outre qu'au milieu des rochers de la Tartarie ils n'avaient pas été formés à leur foi avec le même soin que les Turcs et les Persans, le peu qu'ils avaient d'instruction diminua très-sensiblement encore après leur arrivée dans l'Indostan. Tout entiers à l'ambition, à l'avarice, à la volupté, ils ne s'occupaient guère de leurs dogmes, où, même à leur insu et par la négligence de leurs prêtres, il se mêla beaucoup de nouvelles superstitions. Si les musulmans se multiplièrent dans l'empire, ce fut par l'attention qu'eurent les usurpateurs d'attirer de toutes parts des aventuriers de leur communion pour augmenter la force publique, et non par l'apostasie des adorateurs de brama. Aucun trait de ressemblance n'a jamais rapproché les deux nations. Elles diffèrent toujours par le culte. Elles diffèrent toujours par les manières. Elles diffèrent toujours par la physionomie, que les Mogols ont féroce et guerrière, malgré leur dégradation, tandis que leurs sujets l'ont timide et douce. Elles diffèrent toujours par les occupations. Les Indiens seuls sont cultivateurs et ouvriers. Eux-seuls remplissent les campagnes et les manufactures. Les mahométans sont dans la capitale, à la cour, dans les grandes villes, dans les camps et dans les armées.

Il paraît qu'à l'époque où les Mogols entrèrent dans l'Indostan, cette région n'était plus ce qu'elle avait été. Les propriétés foncières, qui,

dans les temps reculés, avaient eu tant de stabilité dans les mains des particuliers, étaient devenues généralement la proie des dépositaires de l'autorité. Tous les champs étaient dans les mains des souverains indiens ou patanes; et l'on peut bien croire que des conquérans féroces, livrés à l'ignorance et à la cupidité, consacrèrent cet abus, qui est le dernier excès du pouvoir arbitraire. La portion des terres de l'empire que les nouveaux souverains s'attribuèrent fut divisée en grands gouvernemens, qu'on appela soubabes. Les soubabs, chargés de l'administration militaire et civile, le furent aussi de la perception des revenus. Sous leurs ordres, des nababs exerçaient dans des districts moins étendus la même autorité, et convenaient avec des fermiers du prix qu'ils donneraient pour les terres qu'on leur abandonnait.

Il se faisait une espèce de contrat, appelé *jambandi*, qui était déposé dans la chancellerie de la province. La transaction passée, et toutes les formes remplies, chaque agent du fisc allait chercher des cultivateurs auxquels il était obligé le plus souvent de faire des avances pour les mettre en état d'ensemencer les champs. Après la récolte, les fermiers remettaient le produit de leur bail aux officiers du nabab. Le nabab le faisait passer entre les mains du soubab, et le soubab le versait dans les trésors de l'empereur. Les baux étaient ordinairement portés à la moitié du pro-

duit des terres; l'autre moitié servait à couvrir les frais de culture, à enrichir les fermiers, et à nourrir les cultivateurs. Indépendamment des grains, qui sont les récoltes principales, les autres productions de la terre se trouvaient enveloppées dans le même système. Le bétel, le sel, le tabac, étaient autant d'objets de ferme.

Il y avait aussi quelques douanes, quelques droits sur les marchés publics, mais aucune imposition personnelle, aucune taxe sur l'industrie. Il n'était pas venu dans la tête des despotes de demander quelque chose à des hommes à qui on ne laissait rien. Le tisserand, renfermé dans son aldée, travaillait sans inquiétude, et disposait librement du fruit de son travail.

Cette facilité s'étendait à toute espèce de mobilier. C'était véritablement la propriété des particuliers; ils n'en devaient compte à personne; ils pouvaient en disposer de leur vivant; et, après leur mort, il passait à leurs descendans. Les maisons des aldées, celles des villes, et les jardins toujours peu considérables dont elles sont ornées formaient encore un objet de propriété particulière. On en héritait, et l'on pouvait les vendre.

Dans le dernier cas, le vendeur et l'acheteur se rendaient devant le cothoal. Les conditions du marché étaient rédigées par écrit, et le cothoal apposait son sceau au pied de l'acte pour lui donner de l'authenticité.

La même formalité s'observait à l'égard des es-

claves, c'est-à-dire de ces hommes infortunés qui, pressés par la misère, préféraient une servitude particulière qui les faisait subsister à l'état d'une servitude générale dans laquelle ils n'avaient aucun moyen de vivre. Ils se vendaient alors à prix d'argent, et l'acte de vente se passait en présence du cothoal, afin que la propriété du maître fût connue et inattaquable.

Le cothoal était une espèce d'officier public établi dans chaque aldée pour y faire les fonctions de notaire. C'était devant lui que se passait le petit nombre d'actes auxquels la nature d'un pareil gouvernement pouvait donner lieu. Un autre officier, du nom générique de *gencidard*, prononçait sur les contestations qui s'élevaient entre particuliers; ses jugemens étaient presque toujours définitifs, à moins qu'il ne s'agit de quelque objet important, et que la partie condamnée n'eût assez de fortune pour aller acheter un jugement différent à la cour du nabab. Le *gencidard* était aussi chargé de la police. Il avait le pouvoir d'infliger des peines légères; mais, lorsqu'il s'agissait de quelque crime capital, le jugement en était réservé au nabab, parce qu'à lui seul appartenait le droit de prononcer la peine de mort.

Un tel gouvernement, qui n'était rien autre chose qu'un despotisme, qui allait en se subdivisant depuis le trône jusqu'au dernier officier, ne pouvait avoir d'autre ressort qu'une force coactive toujours en action: aussi, dès que la sai-

son des pluies était passée, le monarque quittait sa capitale et se rendait dans son camp. Les nababs, les rajas, les principaux officiers étaient appelés autour de lui, et il parcourait ainsi successivement les provinces de l'empire, dans un appareil de guerre qui pourtant n'excluait pas les ruses de la politique. Souvent on se servait d'un grand pour en opprimer un autre. Le raffinement le plus odieux du despotisme est de diviser ses esclaves. Des délateurs publiquement entretenus par le prince fomentaient ces divisions, et répandaient des alarmes continuelles. Ces espions étaient toujours choisis parmi les personnes du rang le plus distingué. La corruption est au comble quand le pouvoir anoblit ce qui est vil.

Chaque année le mogol recommençait ses courses plutôt en conquérant qu'en souverain, allant rendre la justice dans les provinces comme on y va pour les piller, et maintenant son autorité par les voies et l'appareil de la force, qui font que le gouvernement despotique n'est qu'une continuation de la guerre. Cette manière de gouverner, quoiqu'avec des formes légales, est bien dangereuse pour un despote. Tant que les peuples n'éprouvent ses injustices que par le canal des dépositaires de son autorité, ils se contentent de murmurer, en présumant que le souverain les ignore et ne les souffrirait pas; mais, lorsqu'il vient à les consacrer par sa présence et par ses propres

décisions, il perd la confiance, l'illusion cesse. C'était un dieu, c'est un imbécille ou un méchant.

Cependant les empereurs mogols jouirent longtemps de l'idée superstitieuse que la nation s'était formée de leur caractère sacré. La magnificence extérieure, qui en impose au peuple plus que la justice, parce que les hommes ont une plus grande opinion de ce qui les accable que de ce qui les sert; la richesse fastueuse de la cour du prince, et la pompe qui l'entourait dans ses voyages, nourrissaient dans l'esprit des peuples ces préjugés de l'ignorance servile qui tremble devant les idoles qu'elle a faites. Ce qu'on raconte du luxe des plus brillantes cours de l'univers n'approche pas de l'ostentation du mogul lorsqu'il se montrait à ses sujets. Les éléphants, autrefois si terribles à la guerre, et qui n'y seraient plus que des masses incommodes depuis que l'on combat avec la foudre, ces colosses de l'Orient, inconnus à nos climats, donnaient aux despotes de l'Asie un air de grandeur dont nous n'avons pas l'idée. Les peuples se prosternaient devant le monarque élevé majestueusement sur un trône d'or, resplendissant de pierreries, porté par le superbe animal qui s'avancait à pas lents, fier de présenter au respect de tant d'esclaves le maître d'un grand empire. C'est ainsi qu'en éblouissant les hommes ou en les effrayant, les Mogols conservèrent, étendirent leurs conquêtes, sans que les

discordes sans cesse renaissantes dans la famille impériale fussent un obstacle à une fortune si long-temps soutenue. Les prospérités furent même plus considérables que jamais vers la fin du dix-septième siècle. Aurengzeb, à cette époque, ajouta à l'héritage de ses ancêtres les royaumes de Visapour et de Golconde, le Carnate, presque tout ce qui était resté dans la péninsule aux monarques indiens ou patanes. La partie des Gattes occupée par les Marattes, une lisière étroite dans le Malabar, échappèrent seules à l'ambition et aux perfidies d'un barbare teint du sang de son père, de ses frères et de ses neveux.

Ce despote habile, heureux, hypocrite, termina sa carrière en 1707, ayant conservé dans un corps robuste un esprit vigoureux jusqu'à l'âge de cent trois ans. La fin de ses jours devint un signal de carnage. L'incertitude du droit de succession fut la cause principale de tant de troubles. Il n'y avait qu'une seule loi généralement reconnue, celle qui ordonnait que le trône ne sortirait point de la famille de Tamerlan. D'ailleurs chaque empereur pouvait choisir son successeur, n'importe à quel degré de parenté. Ce droit indéfini était une source de discorde. De jeunes princes, que leur naissance appelait à régner, et qui se trouvaient souvent à la tête d'une province et d'une armée, soutenaient leurs prétentions les armes à la main, et ne respectaient guère les dispositions d'un despote qui n'était plus : c'est